RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

CIRCONSCRIPTION DE CHATEAU-GONTIER

Elections Législatives du 5 Mars 1967

Centre National pour la Ve République

« LA Vme RÉPUBLIQUE APPARTIENT A TOUTE LA NATION »

« OUI » A DE GAULLE — **« NON » AU « OUI INCONDITIONNEL »**

Ces élections ont une importance exceptionnelle ; car il en est de la **défense de vos libertés** : liberté des **individus** et liberté des **collectivités locales.**

En effet, depuis plus de trois ans, l'U. N. R. - U. D. T. se trouve entre les mains d'un appareil dictatorial qui exerce, **sans aucun contrôle,** un pouvoir discrétionnaire qui prétend avoir le monopole de l'orthodoxie gaulliste, dont elle n'est qu'une grossière caricature.

Comme l'a dit très justement le Pape PAUL VI :

« D'ABORD L'HOMME, APRÈS LE RESTE »

L'HOMME : c'est lui donner ce qu'il faut pour vivre dignement ;
c'est aussi la justice sociale ;
c'est encore la défense des droits de chacun ; si l'homme a des devoirs envers la société, il a aussi des droits incontestables.

LE RESTE : c'est tout ce qui n'a pas un caractère d'urgence ;
mais surtout pas les dépenses improductives.

Dans le cadre des collectivités locales, notre devoir est de les défendre, à savoir :

— empêcher l'Etat de se décharger sur les communes de dépenses d'intérêt général et d'équipement ;
— laisser à la disposition des dites communes leur **autonomie vraie en** leur donnant les moyens correspondant aux besoins de plus en plus grands de leur développement ;
— ne pas juguler leur action communale dans le but de les amener à disparaître, comme c'est le dessein du Gouvernement actuel pour les communes rurales en particulier : le district est déjà un premier pas dans ce sens.

QU'A FAIT LA LÉGISLATURE SORTANTE ?

Le groupe majoritaire à l'Assemblée Nationale, étiqueté « Vme République » tout court, alors que nous sommes le « CENTRE NATIONAL POUR LA Vme RÉPUBLIQUE », a méconnu et **sacrifié le droit du peuple** en l'ignorant totalement sur le **plan social réel.**

Comment peut-il encore être admis des salaires inférieurs à 500 Francs par mois et des retraités de tous ordres obligés de continuer à travailler pour ne pas mourir de faim, prenant ainsi la place des jeunes travailleurs ? Comment admettre que les personnes âgées et sans ressources aient une retraite dont tout le monde sait qu'elle ne leur permet que de mourir à petit feu, souvent dans des taudis. Cela alors que des milliards sont gaspillés pour des dépenses somptuaires et de prestige.

De 1958 à 1962, la **première législature** de la Vme République avait rétabli une monnaie solide, des finances saines, un budget en équilibre, une balance commerciale excédentaire, un plein emploi, un commerce florissant, une Bourse aux plus hauts cours, gonflé notre avoir en devises et remboursé une partie de nos dettes extérieures des régimes d'antan.

Au cours de la **deuxième législature,** le groupe majoritaire U.N.R.-U.D.T. a **inconditionnellement** détruit ce que la première législature avait fait de positif ; du rapport de la COUR DES COMPTES, il ressort que le gouvernement U.N.R. avait soigneusement **dissimulé** des déficits (830 milliards pour 1962, 910 milliards pour 1963) et, malgré l'augmentation des impôts, des taxes et redevances des Services Publics, le budget de 1966 avoue reconnaître un manque de 340 milliards, la Bourse est au plus bas, le franc est dévalué de 30 %, le plan de stabilisation a cassé l'expansion (les prix sont bloqués alors que les charges ont augmenté de 25 %) et amorcé une crise sociale.

Le bilan financier, économique et social de la deuxième législature est incontestablement négatif.

POUR NOUS, **« CENTRE NATIONAL POUR LA Vme RÉPUBLIQUE » :**

Le pacte national qui régit les rapports civiques repose sur les principes fondamentaux du gaullisme. Ces principes affirment l'unité et la réalité de la nation.

A ce niveau, le gaullisme n'appartient en propre à personne, même plus à de Gaulle. Il est inscrit dans le patrimoine commun de la terre.

La Constitution de 1958, modifiée en 1962, conçue par le Général de Gaulle, exprime la volonté du peuple français. Y adhérer, c'est adhérer au gaullisme et à la démocratie. Nous nous déclarons donc partisans de la **Constitution.**

Par voie de conséquence, nous estimons que l'**autorité** et la **stabilité** de l'Etat sont nécessaires au progrès social et à la sécurité des citoyens, à la condition expresse que cette autorité soit **consentie** et **jamais imposée,** conformément aux articles 1, 2 et 3 de la Constitution.

Il n'est pas de société politique en dehors de la démocratie dont le contenu se définit par les idées de liberté et de participation.

La décision doit s'élaborer à partir des groupes de base pour se fixer au niveau de l'exécutif ; mais l'impulsion doit toujours partir d'en-bas.

Les représentants du peuple sont les dépositaires et les gouvernants les exécuteurs.

Aussi suis-je résolu à favoriser à la fois l'éclosion des libertés et leur convergence. C'est pourquoi je suis si attaché aux formes républicaines et à l'existence d'un Etat solide.

Sur le plan économique, si les hommes laissent faire et s'ils laissent passer, ils tomberont tous à un moment donné dans un **totalitarisme communiste** qui broie les personnes en supprimant les libertés.

Le CENTRE NATIONAL POUR LA Vme RÉPUBLIQUE préconise l'élaboration d'une loi-cadre incitant sur ces données les structures de l'économie française à se réformer.

Il convient de s'y préparer par deux actions conjuguées, la première portant sur l'**enseignement**, la seconde affectant le **niveau de vie.**

L'**organisation de l'enseignement** est encore balbutiante. Un **effort** a été tenté, il est loin d'avoir donné satisfaction, sans doute parce que la décision a été prise en dehors de l'avis des spécialistes. On s'attachera à **former les jeunes** en fonction de la conjoncture prévisible et des emplois offerts.

C'est là le premier souci et le premier investissement de la nation.

Le **niveau de vie**, le pouvoir d'achat qui le mesure, doivent obligatoirement suivre le progrès de la productivité et de l'expansion.

Néanmoins, certains droits permanents sont attachés à la personne humaine, entre autres le droit au foyer, le droit à la sécurité, le droit à la dignité.

Le droit au foyer, c'est le logement d'abord, mais aussi la stabilité géographique de l'emploi ; chacun doit pouvoir gagner sa vie, s'il le désire, sous le ciel où il naquit.

Les technocrates jonglent avec la main-d'œuvre, qu'ils condamnent à la condition de juif errant.

Le droit à la sécurité, c'est que nul membre de la population active ne perde son emploi faute de moyens pour s'adapter à un nouveau métier.

Le droit à la dignité signifie que les revenus seront calculés et répartis de façon que personne, et surtout pas le **troisième âge,** ne tombe au-dessous des ressources qui préservent de l'angoisse et de la jalousie.

En politique extérieure, nous pensons que la France a un grand rôle à jouer et, qu'à condition de rester elle-même, si elle ne peut plus être le gendarme du monde, elle peut lui servir de cataliseur et de ferment.

Sous réserve d'en réformer certaines méthodes, génératrices de gaspillages inutiles, la coopération avec les peuples en voie de développement s'impose comme un placement à terme et comme un devoir de solidarité humaine.

LE CENTRE NATIONAL s'emploiera pour que la politique de défense puisse être abandonnée le plus vite possible. Et surtout, il réclamera que toute industrie travaillant directement ou indirectement pour la Défense Nationale cesse d'être soumise au caprice anarchique des intérêts particuliers.

Le CENTRE NATIONAL POUR LA Vme RÉPUBLIQUE appelle **les femmes et les hommes** à se rassembler sur mon nom pour :

— préserver toutes les libertés des individus et des peuples ;
— provoquer la réconciliation nationale par une amnistie totale et générale ;
— rendre au Parlement, sous réserve des précautions qui garantissent la stabilité de l'Etat, la mission normale d'initiative, de délibération et de contrôle ;
— assurer une information impartiale, objective et complète ;
— établir les rapports sociaux sur une base équitable :
  - par une politique de juste salaire et de juste prix ; le S.M.I.G. et le S.M.A.G. uniques pour toute la France, le salaire pour les femmes identique à celui des hommes, la retraite à cinquante-cinq ans pour certains travailleurs exécutant des travaux pénibles (fondeurs, émailleurs et autres) ;
— procéder à une **réforme fiscale** profonde qui répartisse les charges de façon que le revenu du salaire ne soit pas plus frappé que le revenu du capital ;
— réviser le système et les méthodes des organismes à vocation sociale dans le but de fournir toutes les prestations nécessaires et équitables ;
— assurer l'assainissement et l'efficacité des services publics ;
— concentrer sur les logements sociaux les efforts prochains ;
— servir une légitime indemnité aux rapatriés venus des pays qui ont accédé à l'indépendance ;
— attribuer la carte du Combattant à ceux qui ont combattu en Algérie.

Une **préoccupation majeure** est de promouvoir un **équilibre** harmonieux :

— entre catégories professionnelles,
— entre professions,
— entre régions.

L'agriculture, entre autres, sera dotée de structures de production et de commercialisation telles que des prix rémunérateurs puissent y être enfin pratiqués ; que les droits acquis soient conservés.

Pour permettre aux **jeunes filles ou fils d'agriculteurs** de trouver des débouchés : maintien de la petite exploitation familiale ; pas d'expropriations, mais des accords amiables et consentis à un juste prix. Egalisation du pourcentage des bourses agricoles avec celui des villes. Retraite à 60 ans pour les cultivateurs exploitants cédant leur exploitation à des jeunes.

Un **plan national d'expansion** dont les **trois objectifs** seront d'atteindre :

— au **plein emploi** ;
— à un **aménagement rationnel et humain du territoire** ;
— à un **niveau de vie décent pour tous.**

Il est souligné que les conditions d'habitat et d'existence que subissent aujourd'hui les **personnes âgées** ne sont pas dignes d'un pays civilisé ; il doit y avoir pour le troisième âge une maison aménagée par commune.

L'enseignement mériterait le plus long développement. En voici les principes d'action immédiate :

1°) Concevoir une architecture simple et claire, depuis l'école maternelle jusqu'à l'enseignement supérieur ;
2°) offrir à tous les enfants et à tous les adolescents l'occasion de tenter leur chance en discernant et en développant **leurs aptitudes** ;
3°) procéder au recrutement des maîtres nécessaires à chaque niveau ; rétablir leur fonction en dignité matérielle et morale ;
4°) consacrer à l'Education Nationale et à la Recherche tous les crédits d'équipement et de fonctionnement dont elles ont besoin ;
5°) réviser les méthodes pédagogiques et les programmes ;
6°) créer et mettre en place les moyens d'éducation permanente ;
7°) substituer à l'apprentissage et à la formation professionnelle de tradition une initiation polyvalente aux métiers.

EN POLITIQUE ÉTRANGÈRE :

Nous sommes attachés profondément à l'indépendance nationale et à la coopération internationale.

Nous insistons particulièrement pour que :

— des tentatives en faveur du rétablissement de la paix dans le monde soient affirmées et systématiques ;
— la France prenne toutes initiatives afin d'aboutir à la suppression des armes nucléaires et au désarmement général ;
— l'ordre soit introduit dans les échanges économiques et dans la politique monétaire ;
— l'aide technique spécifiquement française au tiers monde se propose d'élever le niveau de vie des populations, **à l'exclusion** de toute aide aux gouvernements pour leurs **dépenses de fonctionnement.**

Sur le plan européen, nous nous emploierons pour que :

— la construction économique de l'Europe soit accélérée ;
— l'association politique des **Six** progresse rapidement.

Nous nous réjouirons que d'autres Etats prennent place dans le Marché Commun.

Il faut que l'homme devienne plus homme par l'esprit de **justice**, de **solidarité**, de **progrès.**

Je suis gaulliste de la première heure, et non rallié au gaullisme par intérêt ou par ambition. Mon épouse, d'origine lorraine, contrainte en 1940 à opter pour la France ou pour l'Allemagne, a choisi la France et, de ce fait, expulsée de sa province natale dans l'heure qui a suivi en abandonnant tout du point de vue matériel ; recueillie dans la région lyonnaise, a participé à la Résistance comme agent de liaison, arrêtée deux fois par la Gestapo et emprisonnée, elle recevait à ce titre la croix de Chevalier du Mérite Combattant des Services de Renseignements.

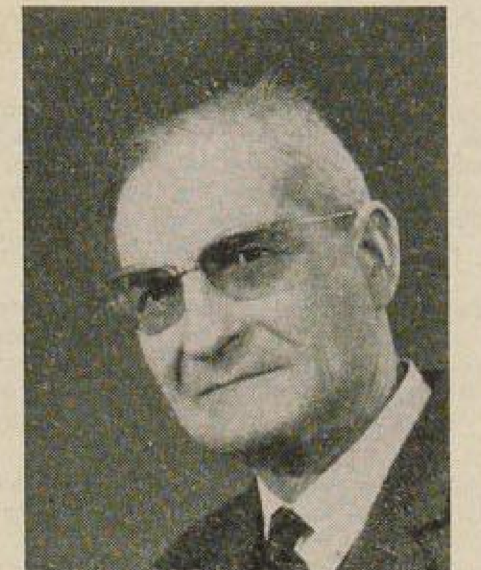
Je ne suis pas un étranger pour vous, puisque ma famille est depuis plus de 250 ans dans votre circonscription. Je suis donc des vôtres.

Je n'aime pas faire état des services que j'ai rendus, mais beaucoup savent ce que j'ai fait pour les uns et pour les autres, sans sectarisme, sans m'occuper des opinions, ni de la condition, ni de la situation sociale ; vous savez quelle est mon activité, je n'ai jamais fait de promesses fallacieuses, mais mes démarches se sont traduites par des actes tangibles.

C'est pour étendre mon action dans un but de plus grande justice sociale et de meilleure défense de vos intérêts et de ceux de votre circonscription que je demande vos suffrages, non par intérêt, non par ambition personnelle, non pour me servir de vous, mais avec la seule idée de continuer à **vous servir** et à vous **servir mieux.**

VOTEZ POUR LE CANDIDAT DU « CENTRE NATIONAL DE LA Vme RÉPUBLIQUE », pour les Gaullistes Sociaux.

VOTEZ POTTIER.
VIVE LA CIRCONSCRIPTION DE CHATEAU-GONTIER !
VIVE LA RÉPUBLIQUE !
VIVE LA FRANCE !



Candidat

Alain POTTIER

Officier Supérieur en retraite
Chevalier de la Légion d'Honneur (à titre militaire)
Croix de Guerre 1939-1945
Prisonnier de Guerre
Médaille des Evadés (2 évasions)
Médaille Commémorative 1939-1945
Médaille Commémorative O. S. M. O.
Ancien Combattant de la Division Leclerc
Ancien Combattant de la 1re Armée Française
Ancien Combattant d'Algérie
Président de la Mayenne des Retraités Militaires, de leurs Veuves et des Militaires de carrière en activité
Membre d'Honneur et ancien Président de la Société Hippique de Saumur

Remplaçant éventuel :

Francis BOUVET

Agriculteur exploitant
Ancien Combattant 1939-1945
Prisonnier de Guerre
Chevalier du Mérite Agricole

Imp. H. JULIOT - Craon